

Des ressources inestimables au service de la personne

Madame Marie-Josée Guérette
Sous-ministre adjointe
Direction générale des services sociaux
Ministère de la Santé et des Services sociaux
9 novembre 2006

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Les familles d'accueil

Les pionnières des ressources
d'hébergement public non institutionnel

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Les ressources intermédiaires

Elles ont aussi leur histoire...

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

État de situation actuel

- Environ 12 000 ressources viennent en aide à près de 39 000 personnes ;
- Près de 6 000 **familles d'accueil**, près de 15 000 jeunes en difficulté ;
- Près de 4 000 **résidences d'accueil**, près de 13 000 adultes ;
- Près de 239 **ressources intermédiaires pour les moins de 18 ans**, plus de 1 000 jeunes en difficulté ;
- Plus de 1 000 **ressources intermédiaires pour les 18 ans et plus**, près de 8 000 personnes.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

L'avenir des RI et des RTF

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Politiques et programmes-services pour les différentes clientèles

- Les éléments majeurs ou **lignes directrices** de l'ensemble de ces politiques et programmes :
 - Les besoins de la personne doivent être à la base des préoccupations et des interventions de l'ensemble des partenaires et des intervenants ;
 - Les personnes veulent demeurer chez elles ou dans leur communauté, dans des lieux semblables à ceux qu'elles ont connus.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Politiques et programmes-services pour les différentes clientèles

- L'organisation des services offerts à ces personnes doit favoriser **l'intégration et la participation sociales**
 - Des services à proximité des gens;
 - Dans leur milieu de vie, dans la communauté.
- Les services doivent, dans la mesure du possible, respecter le **choix**, la **volonté**, les **intérêts** et les **projets de vie** des personnes.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Politiques et programmes-services pour les différentes clientèles

- Le milieu de vie :
 - Constitue un **point d'ancrage** dans la vie de toute personne ;
 - Revêt différentes formes ;
 - À ce titre, le domicile doit toujours être **le premier choix** (domicile : propriété privée, logement privé ou collectif) ;
 - Ou le cas échéant, le milieu de vie s'y rapprochant le plus possible.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Politiques et programmes-services pour les différentes clientèles

- La Politique de soutien à domicile « Chez soi : le premier choix » s'appuie sur les lignes directrices que l'on retrouve dans les différentes politiques clientèles, notamment sous l'angle des besoins des personnes ou de leur choix ;
- Lorsque la personne a besoin de services et qu'elle est confinée à son domicile, différents types de services peuvent être offerts, dont les services d'aide à domicile et les soins professionnels.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Plan d'action sur les services aux aînés en perte d'autonomie 2005-2010

- Alors qu'en 2001, la population des personnes âgées de 65 ans et plus comptait pour 13 % de la population québécoise, nous prévoyons qu'elle augmentera à près de 30 % en 2051 ;
- Entre 2005 et 2010, le pourcentage des personnes âgées en perte d'autonomie devrait augmenter de 15 % ;
- En 2004, le domicile conventionnel et la résidence privée représentaient, pour 96 %, le lieu de résidence pour les personnes âgées ;
- Près de 6 500 places en RI-RTF sont occupées par des personnes âgées de 65 ans et plus.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Plan d'action sur les services aux aînés en perte d'autonomie 2005-2010

Les principes directeurs, notamment :

- Le respect de la liberté de la personne de choisir pour elle-même ;
- La volonté ferme de permettre aux personnes aînées en perte d'autonomie de demeurer dans leur communauté.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Plan d'action sur les services aux aînés en perte d'autonomie 2005-2010

- À cet égard, différentes actions se retrouvent dans le plan d'action :
 - Augmenter le nombre de personnes desservies et l'intensité des services dans la communauté ;
 - Agir sur l'environnement : des formules de logements diversifiées et adaptées aux besoins des personnes aînées en perte d'autonomie.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Plan d'action sur les services aux aînés en perte d'autonomie 2005-2010

- Poursuivre le déploiement de formules résidentielles adaptées à des caractéristiques locales variées ainsi qu'à des clientèles spécifiques;
- Susciter la contribution des acteurs de l'habitation dans le programme d'adaptation de domicile et dans le développement du programme AccèsLogis.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Plan d'action en santé mentale 2005-2010

- **Quelques données**

Le Plan d'action en santé mentale nous indique :

- 15 % des enfants et des jeunes souffrent de troubles mentaux ;
- 2 à 3 % de la population adulte a un trouble mental grave, environ 150 000 à 200 000 adultes québécois (incluant les personnes âgées) ;
- Au Québec, 9 000 places de services résidentiels, dont près de 7 400 en RI-RTF.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Plan d'action en santé mentale 2005-2010

- Les actions prioritaires pour les adultes ayant un trouble mental
 - L'évaluation et le traitement des troubles mentaux ;
 - Les services destinés aux adultes ayant des troubles mentaux graves :
 - Le suivi intensif et le soutien ;
 - Les services d'intégration sociale, les services d'hébergement et l'intégration au travail.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Plan d'action en santé mentale 2005-2010

Les services résidentiels :

- Une variété de services résidentiels est nécessaire pour assurer une réponse adéquate aux besoins qui tient compte des goûts, des capacités, de l'autonomie et de la sécurité des personnes.

À cet égard, des objectifs sont proposés, notamment :

- Ajuster les services traditionnellement offerts en augmentant le nombre de logements autonomes (privés ou subventionnés) avec soutien ;
- Offrir des services de soutien aux personnes sur une base continue.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Orientations ministérielles en déficience physique (objectifs 2004-2009)

- Personnes de tous âges ayant des incapacités significatives et persistantes reliées à l'audition, à la vision, au langage, à la parole et aux activités motrices.
- La prévalence : estimation à plus de 900 000 personnes (toutefois, on compte plus d'une fois les gens ayant plus d'une incapacité).
- Rappelons que 5 000 personnes ayant moins de 65 ans vivent en CHSLD (bon nombre ont une déficience physique).
- Faible proportion de personnes ayant une déficience physique se retrouve en ressources non institutionnelles (- de 10 %).

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Orientations ministérielles en déficience physique (objectifs 2004-2009)

- Les lignes directrices :
 - La participation sociale : intégration dans la communauté (CPE, école, loisir, travail) ;
 - Le maintien des personnes dans leur milieu de vie naturel ;
 - Le soutien aux proches et aux familles ;
 - La continuité et la complémentarité des services.
- Les objectifs :
 - Supporter la création de différents milieux de vie intégrés dans la communauté qui répondent aux besoins et au choix des personnes :
 - Augmenter et diversifier ;
 - Diminuer le nombre de personnes en institution.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Politique en déficience intellectuelle (2001)

De l'intégration sociale à la participation sociale

- 3 % de la population (200 000 personnes) présente des caractéristiques de déficience intellectuelle, soit une déficience légère, modérée ou grave :
 - 90 % de celles-ci ont une déficience légère ;
 - On estime à 33 000 le nombre de personnes en besoin de services à des degrés variables ;
 - Environ 6 100 personnes présentant des caractéristiques de déficience intellectuelle, âgées de moins de 44 ans, vivent chez leurs parents ;
 - Les personnes ayant une déficience intellectuelle représentent un pourcentage important des personnes vivant en ressources intermédiaires et en résidences d'accueil.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Politique en déficience intellectuelle (2001)

De l'intégration sociale à la participation sociale

- Les assises
 - Le passage de l'intégration sociale à la participation sociale ;
 - Les objectifs à l'égard de l'intégration résidentielle :
 - Offrir à la personne le soutien nécessaire à la recherche d'un milieu de vie et un service d'assistance résidentielle, adapté à ses besoins et qui lui assure un véritable chez soi, selon son choix ou celui de la personne qui la représente :
 - Accès à la propriété ;
 - Logement autonome (privé ou subventionné) ;
 - Ressources non institutionnelles (RI-RTF).
 - S'assurer que les milieux de vie substituts aient une capacité maximale de 4 personnes.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Stratégie d'action 2002-2007

Jeunes en difficulté et leur famille

- Au Québec, il y a environ 1 500 000 jeunes de moins de 18 ans ;
- Environ 65 000 signalements sont traités chaque année dans les différents centres jeunesse du Québec ;
- 10 % à 15 % des enfants auront des difficultés d'adaptation au cours de leur vie.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Stratégie d'action 2002-2007

Jeunes en difficulté et leur famille

- Les trois grands axes d'action sont :
 - Prévenir les difficultés d'adaptation et de développement chez la clientèle vulnérable ;
 - Définir et consolider l'offre de services spécialisés ;
 - Assurer un accès clair et simple à des services de qualité.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Stratégie d'action 2002-2007

Jeunes en difficulté et leur famille

Le plan d'action propose :

- D'assurer la mise en œuvre des recommandations du rapport « **Familles d'accueil et intervention jeunesse : analyse de la politique de placement en ressources de type familial** » en regard de la mise à niveau du soutien fourni, de la valorisation des familles d'accueil et d'un meilleur arrimage centre jeunesse/famille d'accueil :
 - Développement et renforcement des compétences des familles d'accueil ;
 - Recrutement, rétention et reconnaissance des familles d'accueil ;
 - Intensification du soutien aux familles d'accueil ;
 - Rehaussement du soutien financier aux familles d'accueil.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

Visites d'appréciation de la qualité des services

- Les visites d'appréciation de la qualité des services en RI-RTF font partie des priorités au MSSS ;
- Les visites en ressources non institutionnelles ont débuté en 2004 afin de s'assurer de la qualité des services rendus aux personnes hébergées en milieux de vie substitués ;
- Les RI-RTF sont ciblées de façon prioritaire, notamment à cause de la grande vulnérabilité des personnes qu'elles accueillent ;
- Les premiers résultats sont positifs et démontrent le degré d'engagement des ressources envers les usagers et leur volonté d'offrir un milieu de vie stimulant et chaleureux.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?

CONCLUSION

- Les RI-RTF : un acquis précieux qu'il faut protéger et améliorer pour le bien-être de toutes les clientèles concernées ;
- Les personnes vulnérables sont la raison d'être de notre travail à tous ;
- Le MSSS demeurera un acteur mobilisateur ;
- Consolider les RI-RTF, c'est aussi consolider le continuum de services de notre réseau, au service des personnes.

Les RTF et RI ont-elles un avenir?